

Jean-Louis Thiériot (LR) est rapporteur avec Patricia Mirallès, député (LRM) de l'Hérault ⁽¹⁾, de la Mission d'information de la Commission de la défense de l'Assemblée nationale sur la préparation à la haute intensité. Il tire la sonnette d'alarme : les armées françaises ne sont pas prêtes à faire face à un conflit d'envergure. Découvrez ci-dessous les 32 propositions de cette mission d'information pour permettre à la France d'être à la hauteur de son histoire et de son destin.

1. **Élaborer** un nouveau livre blanc, et plus généralement doter la France d'une grande stratégie intégrée.
2. **Conserver** l'objectif d'un modèle d'armée cohérent, crédible, permettant d'être nation-cadre, et la priorité au maintien de la supériorité informationnelle.
3. **Développer** une politique ambitieuse d'interopérabilité, en utilisant l'intelligence artificielle pour favoriser l'échange de données, en organisant davantage d'exercices interalliés, en recherchant la participation de nos alliés européens à nos opérations, en assurant une veille juridique et technologique, en particulier à l'égard des États-Unis pour anticiper les évolutions capacitaires.
4. **Consentir** un effort financier immédiat pour :
 - la reconstitution des stocks de munitions et des stocks initiaux de projection ;
 - l'entraînement et la numérisation des soutiens ;
 - les infrastructures numériques ;
 - la constitution de « *plots* » prépositionnés d'équipements pour les forces terrestres.
5. **Honorer** le socle d'emplois militaires dans les services de soutien.
6. **Intégrer** les soutiens aux prochains exercices interarmées de grande ampleur comme Orion 2023.
7. **Poursuivre** le renouvellement des deux composantes de la dissuasion.
8. **Augmenter** le format de l'aviation de chasse à 215 appareils et porter le nombre de ravitailleurs à 22.
9. **Porter** à 18 le nombre de frégates de premier rang en s'appuyant sur le programme européen *European Patrol Corvette*.
10. **Utiliser** tout le potentiel de la robotisation pour acquérir de la masse en poursuivant le développement des drones terrestres, aériens et de surface et en facilitant la qualification des drones aériens embarqués.
11. **Développer** une large gamme de systèmes de lutte anti-drones pour les forces terrestres et les forces aériennes, permettant un équilibre entre rusticité et haute technologie.
12. **Planifier** la prise en charge de blessés en nombre avec les hôpitaux civils et organiser des exercices, par exemple en marge d'Orion 2023.
13. **Renforcer** les capacités nécessaires à la défense sol-air basse altitude (radars, systèmes d'armes sol-air).
14. **Préparer** le renouvellement du segment lourd et la robotisation des forces terrestres.
15. **Renforcer** les capacités de frappes dans la profondeur.
16. **Se préparer** à combler les lacunes du génie, notamment divisionnaire.
17. **Reconstituer** le système d'armes du maintenancier (dépanneur Leclerc, porteur polyvalent lourd de dépannage, magasins, des conteneurs mobiles).

18. **Devenir** une puissance militaire spatiale de premier rang en poursuivant la recherche de redondance grâce au secteur civil et le développement de patrouilleurs spatiaux.
19. **Créer** une cellule à vocation interministérielle chargée de planifier une remontée en puissance de l'industrie de défense et un passage en économie de guerre, avec la direction générale de l'armement, et pré-contractualiser sur la base de scénarios.
20. **Lancer** un appel d'offres pour la constitution d'opérateurs privés de stockage stratégiques mutualisés (dont poudre, composants électroniques, produits de santé, produits alimentaires de base) avec la garantie de l'État.
21. **Engager**, dès le début de la prochaine législature, des missions d'information sur les relations civilo-militaires, la guerre cognitive, les sociétés militaires privées, les conditions de la décentralisation de la prise d'initiative dans les armées.
22. **Susciter** une réflexion au niveau européen sur la lutte contre les lois extraterritoriales ainsi que sur l'amélioration du droit des affaires européen et la constitution de stocks stratégiques.
23. **Appuyer** la politique promue par le commissaire en charge de l'industrie et de la défense d'augmenter la part de semi-conducteurs produits en Europe.
24. **Créer** une cellule chargée spécifiquement de suivre et d'influencer les processus d'élaboration des normes internationales susceptibles d'affecter la défense.
25. **Encourager** le développement de capacités de transport stratégique au niveau européen, notamment le projet d'avion-cargo européen.
26. **Renouveler** la défense opérationnelle du territoire en s'appuyant davantage sur les réserves.
27. **Poursuivre** la rénovation de la formation militaire supérieure en développant les compétences juridiques.
28. **Compléter** la formation éthique et historique des soldats pour mieux les préparer à des conflits plus durs.
29. **Protéger** les familles de militaires contre la désinformation, en s'inspirant des pratiques en vigueur dans les forces spéciales, en particulier en développant le lien entre les bureaux « *environnement humain* » et les familles.
30. **Créer** des mécanismes de solidarité par bassins géographiques, anticiper des dispositifs de prise en charge des enfants en urgence pour les couples de militaires.
31. **Conforter** les forces morales en renforçant les représentations populaires des armées et des conflits futurs, en poursuivant les efforts en faveur du renforcement du lien armées-Nation et en formant effectivement les professeurs aux enjeux de défense.
32. **Encourager** la montée en puissance du SNU financé par des moyens *ad hoc* et capitaliser sur son potentiel de sensibilisation de la jeunesse aux enjeux de Défense.

—

1- Patricia Mirallès est également vice-présidente de la Commission.